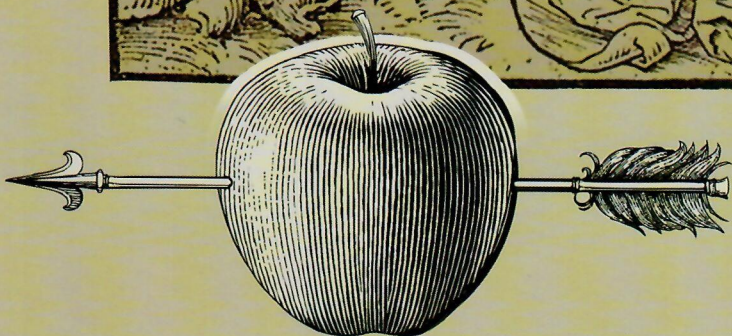


OPUS XXII SUISSE

Académie
Européenne
de Philatélie



SWITZERLAND

2022



9 789464 513813 >

Les empreintes de machines à affranchir (EMA) privées de Suisse

Bernard Lachat

Définitions et précisions

Une empreinte de machine à affranchir (en raccourci 'EMA', 'meter' dans les pays anglophones, 'Freistempel' dans les pays germanophones...) est une marque postale imprimée par une machine à affranchir, comportant principalement :

- 1) une représentation d'un timbre avec tout ou partie du montant du port ;
- 2) un bloc dateur qui, s'il est composé d'un ou deux cercles, se nomme 'couronne' ;
- 3) un bloc avec des indications postales telles que IMPRIMÉS, (courrier) A, PAR AVION, etc. ou alors :
- 4) un ou plusieurs blocs avec des clichés publicitaires.

Au commencement, seul le premier point était nécessaire et utilisé.

Suite à une recommandation de l'UPU, la plupart des EMA étaient imprimées en rouge pour le courrier international. La couleur restait libre pour le courrier intérieur, mais la majorité des pays utilisait une seule couleur. Font exception, les États-Unis d'Amérique, le Canada et quelques autres rares pays.

À l'origine, les machines à affranchir suisses étaient constituées d'un rouleau encreur de couleur rouge, couleur qui correspondait à un mode de paiement des envois sur décomptes. Afin d'éviter tout usage frauduleux, la réglementation postale obligeait la récupération de la machine en fin d'usage pour assurer la destruction des clichés-valeurs. Dès juin 2000, toujours sur machines rotatives, les empreintes deviennent bleues avec l'introduction du système IFS1 (Intelligentes Frankiersystem) de la Poste qui utilise alors le prépaiement. C'est juste après, en 2001 avec l'IFS2, que l'affranchissement se fait non plus avec une machine rotative, mais par thermotransfert ou à l'aide d'une imprimante, directement reliée au terminal de la Poste.

Sur le courrier suisse, on trouve divers types d'affranchissements mécaniques (automation postale, timbres d'automates ou ATM, entiers postaux, etc.). Le terme machine à affranchir "privée" signifie que la machine se distingue de celles de l'administration postale et qu'elle appartient à une firme, une administration communale ou cantonale ou encore à une organisation.

Un peu d'histoire

Dès le début du XX^e siècle, des appareils furent conçus pour distribuer automatiquement des timbres-poste. Pour les entreprises privées, qui produisaient beaucoup de courrier, des machines à rouleaux de timbres furent également construites. Toutefois, ces machines présentaient différents défauts, notamment celui de couper les timbres au mauvais endroit. Pour pallier à ces défauts, d'autres machines furent inventées permettant, en quelque sorte, d'imprimer un « timbre », un dessin géométrique, avec une valeur pour l'affranchissement du courrier. Parmi les précurseurs on trouve :

Les États-Unis

En 1897, à New York aux États-Unis, une première machine, inventée par le comte italien Di Brazza, fait son apparition pour apposer une marque d'affranchissement sur le courrier recommandé. En avril 1903, à Washington, une démonstration d'affranchissement mécanique a lieu au Post Office Department par A. Pitney, suivie par une expérimentation pratique de novembre 1903 à mars 1904. Par la suite d'autres expérimentations avec des graphismes distincts auront lieu à Washington en mai 1912, à Chicago en 1914. C'est en 1918 que W.H. Bowes dessinera des essais d'estampilles dont les matrices équiperont des machines à affranchir. En 1919 il s'associera à Pitney avec la création de la célèbre firme Pitney-Bowes très active encore aujourd'hui dans ce domaine.

La Norvège

Du 28 août au 14 septembre 1900, à Kristiania (Oslo) en Norvège, une machine expérimentale Krag, inventée par C. Kahrs, permet l'affranchissement du courrier avec deux tarifs : 5 øre (en vert, à gauche du pli) ou 10 øre (en rouge, à droite). Cette estampille n'est pas considérée comme un timbre, mais comme preuve de paiement. Du 15 juin 1903 au 2 janvier 1905, une nouvelle expérimentation a lieu à Kristiania avec sept appareils (cinq à l'administration postale et deux au privé), inventés par K. Uchermann et fabriqués par Krag. Suite à quelques problèmes entre l'inventeur et l'administration de la ville, l'expérience s'arrête début 1905, la Norvège ne reprenant l'affranchissement mécanique qu'en 1926.

La Nouvelle-Zélande

Du 31 mars au 14 avril **1904**, à la poste principale de Christchurch en Nouvelle-Zélande, l'inventeur E. Moos propose une nouvelle machine pour l'affranchissement du courrier avec une seule valeur (1^D). Une expérience similaire a lieu à Wellington du 4 au 23 mai 1904. L'estampille est de couleur noire. Du 7 juillet 1904 au 7 février 1905, R. Wales concurrence les appareils Moos avec une machine Hollingworth transformée et installée à Dunedin.

Par la suite, la Nouvelle-Zélande continuera à développer les machines de façon spectaculaire avec des changements de graphisme constant.

La Grande-Bretagne

Une boîte aux lettres spéciale, expérimentale, inventée par F. Wilkinson, a été installée au General Post Office de Londres entre le 25 janvier et le 31 août **1912**. Moyennant 1 penny, la lettre était placée dans une fente et, en tournant une poignée, celle-ci était alors affranchie, tirée et déposée dans la boîte (fig. 1). Mais l'expérience eut peu de succès. Ce n'est qu'à partir du 23 août **1922** que les machines à affranchir prendront leur essor, d'abord avec une machine Pitney-Bowes puis avec Universal.

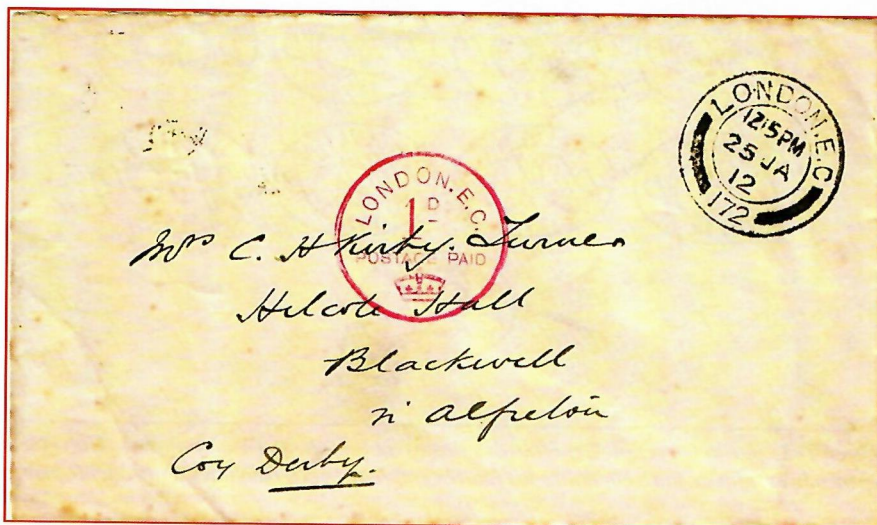


Fig. 1 - Estampille de la machine Wilkinson, datée du 1^{er} jour d'utilisation, le 25 janvier 1912.

L'Égypte

Quelques machines à affranchir néo-zélandaises Moos ont été proposées à l'essai dans d'autres pays de l'Empire britannique, dont l'Égypte. Une telle machine a été utilisée à la banque nationale du Caire du 27 février au 31 mars **1922**.

L'Inde britannique

Quatre machines néo-zélandaises Moos ont été installées à Calcutta en juin **1922**.

Le Canada

En septembre **1922**, trois graphismes sont proposés par Pitney-Bowes au service postal canadien et ce n'est qu'en août 1923 que le courrier peut être affranchi mécaniquement.

Et en Suisse ?

Comme nous l'avons vu, dès 1900 et jusque vers 1922, il a existé, hors de la Suisse, divers prototypes de machines à affranchir qui ont eu plus ou moins de succès. À cette époque, l'affranchissement mécanique seul n'était autorisé que pour le courrier intérieur. Mais la Conférence de l'Union Postale Universelle (UPU), à Madrid en 1920, autorisa l'utilisation des machines à affranchir également pour le trafic international et ce, dès le 1^{er} janvier 1922. Ce fut le déclenchement pour l'essor de ces machines avec, parfois, une concurrence acharnée.

Toutes ces raisons firent qu'en Suisse, l'Administration des Postes incita deux entreprises (Gas- & Wassermesserfabrik AG à Lucerne - plus tard Franco AG - et Hasler AG à Berne) à créer des machines pour l'affranchissement du courrier. La première concession fut accordée le 18.03.1922 à la maison Franco, puis le 15.09.1923 à la maison Hasler. Le début de l'histoire postale suisse concernant les empreintes de machines à affranchir (EMA) fut formalisé par un décret publié dans la "Feuille officielle des Postes et des Télégraphes suisses" n° 50 du 28.09.1923, pages 255 et suivantes, mentionnant l'utilisation des machines pour l'affranchissement, dès le 01.12.1923, moyennant autorisation préalable de la Direction Générale des Postes (DGP).

La même année, en 1923, la DGP présenta au Bureau de l'Union Postale Universelle un feuillet (fig. 2), imprimé en rouge, représentant les futures marques des machines à affranchir de Suisse. Le graphisme a été conçu par un artiste connu, Karl Bickel, également auteur de timbres d'aviation de Suisse à cette époque sur lesquels on retrouve une similitude des chiffres (fig. 3).

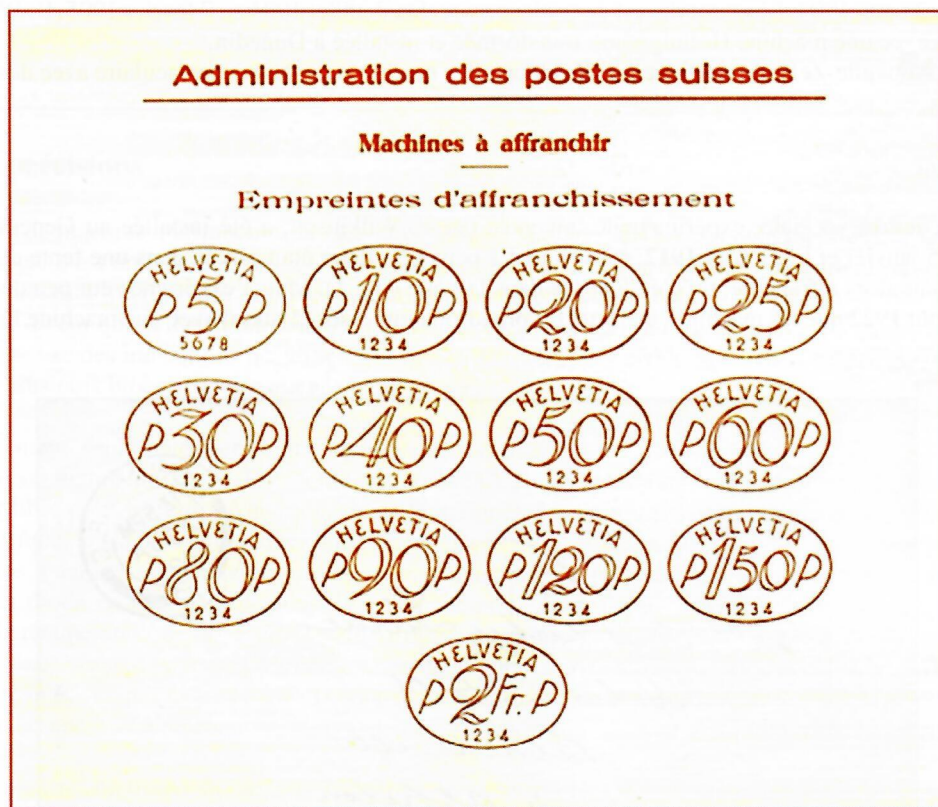


Fig. 2 - Feuillet remis en 1923 par la Direction Générale des Postes au Bureau de l'Union Postale Universelle, pour distribution auprès de ses membres, afin de faire connaître les futures empreintes des machines à affranchir privées de Suisse.



Fig. 3 - Timbres d'aviation (nos F3-F5) émis dès 1923 et dont le graphisme est dû à l'artiste Karl Bickel, également auteur du graphisme des premières machines à affranchir de Suisse.

Selon les registres d'immatriculation conservés aux archives de la Poste, les deux premières machines, de chez Franco, portent les nos 101 et 102. La première était destinée à la firme Grieder & Cie à Zurich, la seconde à la maison Franco, et les clichés ont tous été livrés le 4 décembre 1923. Toutefois, la première machine n'a été utilisée, sans numéro, que pour des démonstrations par la firme Franco. Cette machine ne pouvait porter que cinq clichés de valeurs et, pour les machines nos 101 et 102, on trouve : 5, 10, 20, 25 et 40 cts.

Par la suite, les clichés de la première machine Hasler, portant le n° 201 et attribuée à l'entreprise Gebrüder Loeb AG à Berne, ont été livrés par les PTT le 29 janvier 1924. La machine Hasler pouvait porter huit clichés et, au début, la machine n° 201 imprimait : 5, 10, 20, 25, 35, 40, 60 et 80 cts.

Par conséquent, en Suisse, il semble que la circulation du courrier, affranchi mécaniquement, ne se soit faite qu'à partir de février 1924 (fig. 4).

À l'époque, les PTT avaient attribué aux fabricants des lots de numéros pour identifier chaque machine. Mais il y eut rapidement des mélanges, certaines machines ont changé de propriétaire, etc. De ce fait, les EMA de première génération (ovales) ne sont pas toujours facilement identifiables. Heureusement, elles présentent des petites différences entre les clichés d'impression permettant de les distinguer. Les archives des PTT ont également été utiles pour une classification selon les fournisseurs.



Fig. 4 - Peut-être pas la première lettre de Suisse affranchie mécaniquement, mais une des plus anciennes connues. Toutes les empreintes des machines Franco sont relativement rares car il n'y eut qu'une vingtaine de machines utilisées et les documents, au début, n'ont pas été collectionnés par les philatélistes.

Lettre ≤ 20 g à destination de Zurich. © Luzern, 20.02.1924.

Port : lettre du régime national ≤ 20 g (01.02.1921 - 30.09.1924) : Fr. 0,20.

Affranchissement réalisé à l'aide de la machine Franco n° 102 de type 1A.

Les différents types

La description des types ainsi que les particularités qui les caractérisent nécessiteraient un ouvrage complet (voir Dürst 1996, 1998, Boos 1993-1996, Di Casola et al. 2014). Dans les lignes suivantes nous ne donnerons qu'un aperçu extrêmement simplifié de ce domaine de collection, selon un ordre chronologique de mise en service.

TYPE 1

Parmi les toutes premières machines à affranchir suisses, on distingue les machines des firmes FRANCO désignées par (1A), HASLER (1B), UNIVERSAL (1C), FRANCOPOST (1D) et SAFAG (1E).

- *Forme* : ovale (fig. 5).

- *Couleur* : **ROUGE**.

- *Dimensions* : 31 x 21 mm. À gauche du cliché d'affranchissement (en-dessous pour Franco – cas exceptionnel ! – voir la fig. 15), possibilité de placer une couronne avec le lieu et la date et, plus tardivement, de la publicité.

- *Modèles et types* : 1A Franco, 1B Hasler, 1C Universal, 1D Francopost, 1E Safag.

- *Mise en service* : février 1924 (1A et 1B). Actionnement manuel, puis électrique.

- *Durée d'utilisation* : variable selon les machines, principalement jusqu'en 1930 à cause de la mise sur le marché de la nouvelle machine Hasler F22. Mais quelques machines ont été utilisées jusqu'en 1990 et même 2000).



Fig. 5 - Exemples de clichés pour le type 1, également avec couronnes et publicité.

TYPE 2

- *Forme* : rectangulaire (fig. 6).
- *Couleur* : **ROUGE**.
- *Dimensions* : 32 x 22 mm. À gauche du cadre valeur, possibilité de placer une couronne avec le lieu et la date et/ou de la publicité (3 pages à disposition).
- *Modèle* : Hasler 'F22'.
- *Mise en service* : 1929. Actionnement manuel et électrique.
- *Durée d'utilisation* : variable selon les machines, mais plusieurs décennies (n° 4092, jusqu'en 1994).

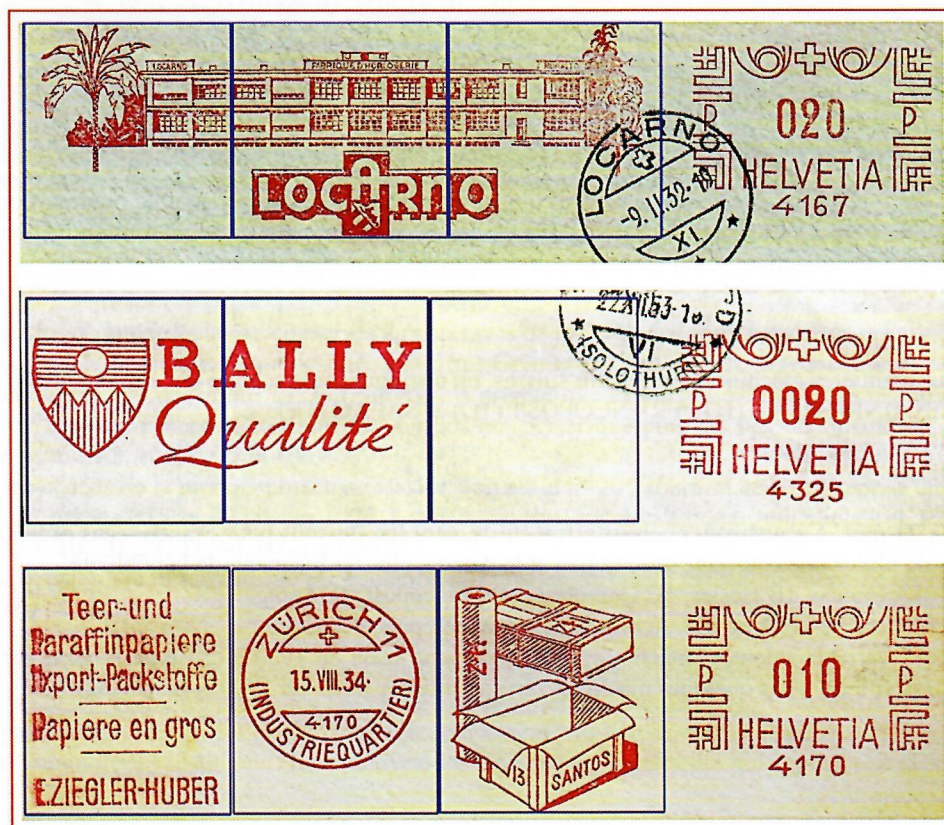


Fig. 6 - Exemples de clichés pour le type 2. Trois pages à disposition pour une couronne éventuelle et/ou la publicité.

TYPE 3

- *Forme* : rectangulaire (fig. 7).
- *Couleur* : **ROUGE**.
- *Dimensions* : 37 x 26 mm. Comme le type 2, mais cadre et lettres "P" plus grands. Les différents types de la classification se distinguent par la forme de la lettre "P" et par des détails sur les traits du cadre. La grandeur des chiffres-valeurs est variable. L'actionnement de la machine est manuel et/ou électrique.
- *Mise en service* : octobre 1936 (3A, 3E).
- *Types et modèles* : 3A Hasler 'F88', 3B Hasler 'F22', 3C Hasler 'F99', 3D Hasler 'F66', 3E-3F Safag '2' ou Frama '12', 3G Frama '12', 3H-3J-3K Frama 'M3/M4/E3/E4', 3L Francotyp.
- *Durée d'utilisation* : variable, encore quelques machines en fonction dans les années 1990. Vers la fin de l'année 1969, la maison Frama abandonna la production des machines correspondant aux types 3H, 3J, 3K, pour distribuer une nouvelle machine, modèle M/E, correspondant au type 4B.

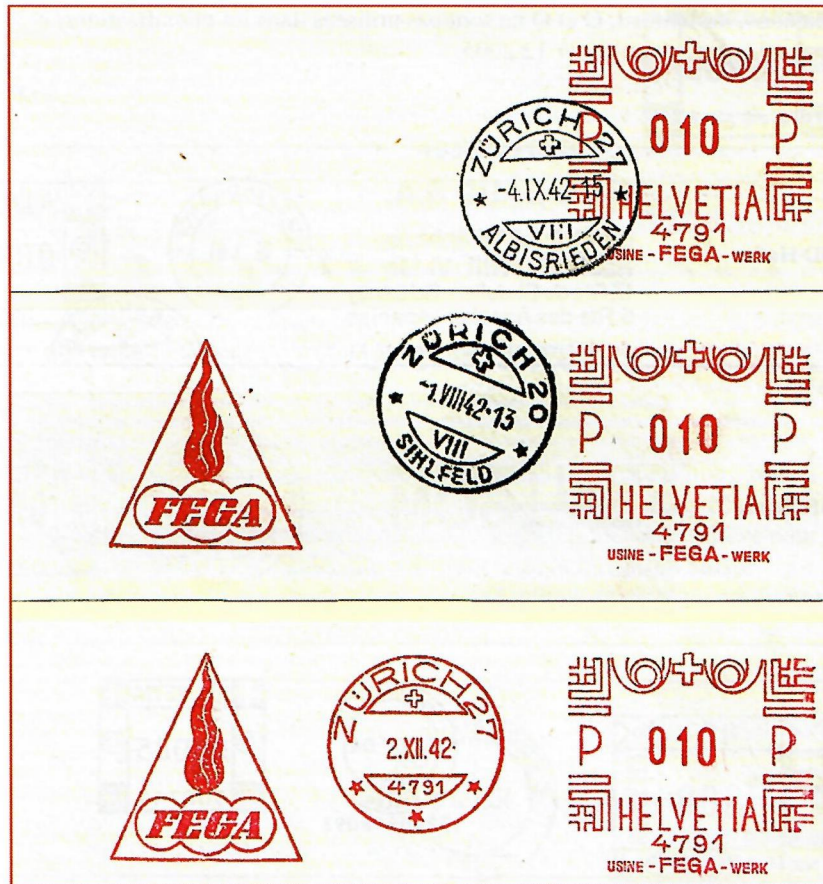


Fig. 7 - Exemples de clichés pour le type 3 (3A), également avec couronnes et publicité ou autres inscriptions.

TYPE 4

- *Forme* : rectangulaire (fig. 8).
- *Couleur* : **ROUGE**.
- *Dimensions* : variables (cf. ci-dessous). Nouveau dessin, dans un cadre rectangulaire bien délimité. Contrairement au type 3, les empreintes se différencient nettement chez chaque fabricant par des caractéristiques au niveau des tailles du cadre et des caractères (tailles, police, ...).
- *Types, modèles et mise en service* :
 - Type 4A : 1969, Pitney-Bowes, taille du cadre 32,5 x 23 mm
 - Type 4B : 1970, Frama '12 M/E', taille du cadre 32 x 28 mm
 - Type 4C : 1970, Hasler 'F66', taille du cadre 32 x 23 mm, prototype
 - Type 4D : 1971, Hasler 'F66', taille du cadre 32 x 25 mm
 - Type 4DD : 1971, Hasler 'F66', taille du cadre 35 x 25 mm
 - Type 4E : 1971, Hasler 'F88', taille du cadre 32 x 25 mm
 - Type 4EE : 1971, Hasler 'F66', taille du cadre 35 x 25 mm
 - Type 4F : 1970, Francotyp, taille du cadre 32,5 x 23 mm

Type 4G : 1973, Pitney-Bowes '6300', taille du cadre 29,5 x 22 mm
 Type 4H : 1973, Frama 'M3/M4/E3/E4', taille du cadre 32 x 24 mm
 Type 4HH : 1971, Frama 'M5/E5', taille du cadre 35 x 25 mm
 Type 4J : 1978, Hasler 'Mailmaster', taille du cadre 30 x 24 mm
 Type 4K : 1978, Hasler 'Mailmaster', taille du cadre 32 x 25 mm
 Type 4KK : 1978, Hasler 'Mailmaster', taille du cadre 35 x 25 mm
 Type 4L : 1987, Pitney-Bowes '6900 (E400)', taille du cadre 32 x 26 mm
 Type 4M : 1989, Pitney-Bowes '6500', taille du cadre 34 x 23 mm
 Type 4N : 1992, Pitney-Bowes '6600', taille du cadre 34 x 25 mm
 Type 4P : 1992, Pitney-Bowes 'A946', taille du cadre 34 x 23,5 mm
 Type 4R : 1994, Frama 'EPS', taille du cadre 32 x 26 mm
 Type 4S : 1995, Hasler 'Smile', taille du cadre 32 x 25 mm
 Type 4T : 1996, Pitney-Bowes 'Paragon Mail Center 2000', taille du cadre 71 x 27 mm
 Type 4U : 1997, Pitney-Bowes 'E700 Easy Mail', taille du cadre 31,5 x 24,5 mm
 Type 4V : 1998, Frama 'Sensonic 2000', taille du cadre 31,5 x 24,5 mm

Pour éviter des confusions, les lettres I, O et Q ne sont pas utilisées dans les classifications.

- *Durée d'utilisation* : normalement, jusqu'au 31.12.2005.

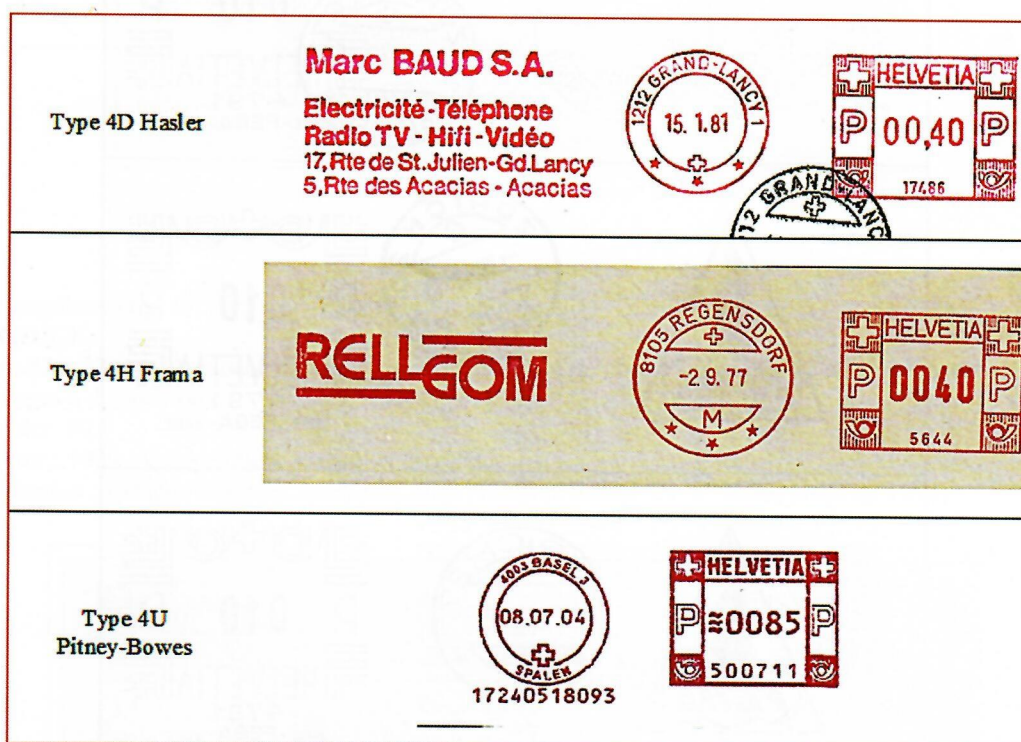


Fig. 8 - Exemples de clichés pour le type 4.

TYPE 5

- *Forme* : rectangulaire comme type 4 (fig. 9).
- *Couleur* : BLEU.
- *Dimensions* : comme type 4.
- *Mise en service* : 26.06.2000 (1^{re} date attestée).
- *Types et modèles* : 5G Pitney-Bowes, 5K et 5 KK Ascom-Hasler, 5P Pitney-Bowes, 5S Ascom-Hasler, 5T Pitney-Bowes 'Paragon', 5U Pitney-Bowes 'Easy Mail', 5V Frama 'Sensonic 2000'.

Ces empreintes bleues correspondent au système "IFS 1" de La Poste (actuellement uniquement IFS 2 et IFS 3).

Remarques à propos des empreintes rouges et bleues :

La couleur de l'empreinte indique le mode de paiement :

- couleur **rouge** : paiement après utilisation, sur décompte indiqué par la machine.
- couleur **bleu** : paiement effectué à l'avance.

Les empreintes provenant des anciennes machines et apposées avec les anciens clichés, qu'elles soient rouges ou bleues, étaient valables pour les envois adressés tant à l'étranger qu'en Suisse.



Fig. 9 - Exemples de clichés pour le type 5.

TYPE 6

- *Forme* : rectangulaire, nouveau cadre valeur avec croix suisse à droite (fig. 10).
 - *Couleur* : **ROUGE**.
 - *Dimensions* : variables.
 - *Mise en service* : 01.01.2001 (21.12.2000, 1^{re} date attestée).
 - *Types et modèles* : 6H Frama, 6K et 6KK Ascom, 6N Pitney-Bowes 'PB 6600', 6P Pitney-Bowes 'PB A 946', 6R Frama 'EPS', 6S Ascom-Hasler 'Smile', 6T Pitney-Bowes 'Paragon', 6 U Pitney Bowes 'Easy Mail', 6V Frama 'Sensonic'. Les machines à affranchir, compatibles avec le nouveau système de décompte et qui sont utilisées pour au moins Fr. 2 500. -- / mois, sont dotées de ce nouveau cliché, valable seulement pour les envois adressés en Suisse.
- Les empreintes avec ce cliché sont toujours rouges, sauf trois exceptions qui sont bleues (voir type 7).



Fig. 10 - Exemples de clichés pour le type 6.

TYPE 7

- *Forme et couleur* : comme type 6 mais en **BLEU** (fig. 11).
- *Mise en service* : 2001.
- *Types et modèles* : seulement trois machines connues, toutes du type 7 K ASCOM (n° 1280, 57640, 450316). Concession spéciale de La Poste à l'égard de trois clients importants.

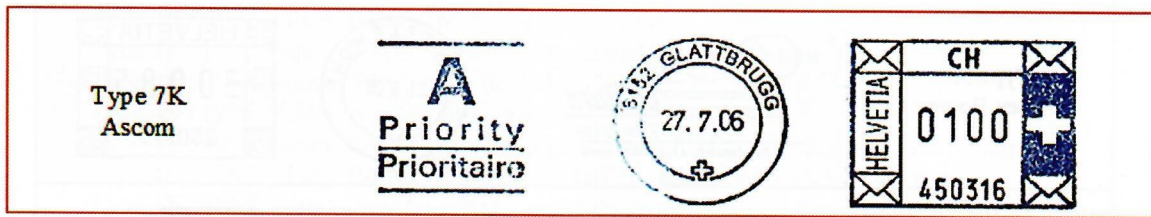


Fig. 11 - Exemple de cliché pour le type 7.

TYPE 8

- *Forme* : rectangulaire, nouveau cadre valeur avec l'inscription "**international**", à droite, à la place de la croix suisse (fig. 12).
- *Couleur* : **ROUGE**.
- *Dimensions* : variables.
- *Types et modèles* : 8K et 8KK Ascom, 8P Pitney-Bowes 'PB A 946', 8 V Frama 'Sensonic 2000'.
- *Mise en service* : 01.01.2001.

Pour les envois adressés à l'étranger, l'utilisateur ne peut pas employer les clichés des types 6 et 7 précédents mais, s'il expédie au moins 10 000 envois par année, il peut acquérir une seconde machine dans laquelle est monté un cliché spécial créé à cet effet (type 8).

Il est évident que les cas de ce genre sont vraiment rares et, jusqu'à ce jour, seulement sept machines utilisant un tel cliché de couleur rouge ont été recensées.



Fig. 12 - Exemples de clichés pour le type 8.

(**TYPE 9** : Comme **type 8**, mais en **BLEU**. Pas attesté !)

Les nouvelles générations – IFS 2, IFS 3

Que signifie IFS ?

IFS signifie "Intelligentes Frankiersystem", c'est-à-dire système d'affranchissement intelligent. Une 'intelligence artificielle' guide dans l'utilisation du système et se charge de la transmission des données à La Poste, via une connexion internet.

Quelle est la différence entre les appareils IFS 1 et les appareils IFS 2 ?

La différence principale se situe au niveau du dispositif d'impression. Les appareils IFS 1 se basent sur l'impression à tête rotative classique, alors que les appareils IFS 2 utilisent l'impression à jet d'encre ou à transfert thermique. Les appareils IFS 2 impriment un code-barres de sécurité, ce que ne peuvent pas faire les appareils IFS 1. C'est pourquoi ces derniers n'ont été autorisés que jusqu'en 2007.

Pendant une période transitoire (de 2001 jusqu'à fin 2006), les anciennes machines équipées du cliché type 6 et 7 pouvaient conserver leur ancien numéro de licence, même s'il se composait de trois, quatre ou cinq chiffres. Toutefois, à la fin de cette période, seules les nouvelles machines IFS 2, dites « intelligentes », ont été admises et elles portent toutes, obligatoirement, un numéro à six chiffres.

Ces machines, avec le code-barres bidimensionnel (data-matrix), peuvent affranchir les envois adressés aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Comme le paiement après coup n'est plus possible, ces empreintes sont de couleur bleue. Elles se classent dans le type 10.

Quelle est la différence entre une machine à affranchir stricto sensu et un terminal IFS ?

Les principales différences entre une machine à affranchir (MA) et un terminal IFS se situent dans les domaines suivants :

- | | | |
|-------------------------------|-----------------|---|
| 1. Mode d'impression : | IFS = numérique | MA = par tête rotative + cliché de base |
| 2. Programmation des tarifs : | IFS = en ligne | MA = manuelle |
| 3. Conditions de paiement : | IFS = débit | MA = crédit (ou débit pour types 5 et 7). |

Ici peut s'ouvrir une discussion sur la dénomination des 'empreintes de machines à affranchir'. En effet, avec le nouveau système IFS 2 et IFS 3 de la Poste, ce n'est plus réellement une machine à affranchir qui fonctionne mais une imprimante reliée à un terminal. La notion de machine à affranchir a perdu quelque peu de sa signification première. Cependant, pour le collectionneur, c'est une suite logique et donc nous avons pris le parti d'inclure, dans la notion d'empreintes de machines à affranchir, celles qui sont liées à l'évolution des modes opératoires de la Poste pour l'affranchissement.

TYPE 10 – IFS 2

- *Forme* : code-barres bidimensionnel (data-matrix) au centre, date, lieu et n° de machine à gauche, valeur d'affranchissement, type de document et logo de 'La Poste' en trois langues, à droite (fig. 13).

- *Couleur* : BLEU.

- *Dimensions* : variables (voir ci-après).

- *Mise en service* : 2001.

- *Types et modèles (par ordre chronologique d'apparition)* :

(Dimensions du code-barres en mm = CB ; longueur supérieure de l'EMA en mm = Ls)

- Type 10A : ASCOM 'InteliPost 36 / 54', CB : 18 x 18, Ls = ~73
- Type 10B : FRAMA 'Office Mail / Ecomail', CB : 17 x 17, Ls = 61
- Type 10C : FRAMA 'Office Mail / Ecomail', CB : 17 x 17, Ls = 65
- Type 10D : FRAMA 'Mailmax I / II Comfort', CB : 17 x 17, Ls = 65
- Type 10E : PITNEY BOWES 'DM 210 / 390', CB : 18 x 18, Ls = 67
- Type 10F : NEOPOST 'IJ 25', CB : 16 x 16, Ls = 72
- Type 10G : NEOPOST 'IJ 25' (IFS 2 v2), CB : 11 x 11, Ls = 65
- Type 10H : PITNEY BOWES (IFS 2 v2), CB : 11 x 11, Ls = 64
- Type 10J : PITNEY BOWES 'DM 500 / 800 / 900 / 1000', CB : 141/2 x 141/2, Ls = 69
- Type 10K : FRAMA 'Officemail 2000', CB : 141/2 x 141/2, Ls = 64
- Type 10L : FRAMA 'Mailmax Speed', CB : 141/2 x 141/2, Ls = 64
- Type 10M : PITNEY BOWES 'DM 210 i / 390 i', CB : 11 x 11, Ls = 66
- Type 10N : PITNEY BOWES 'DM 50 i', CB : 141/2 x 141/2, Ls = 68
- Type 10P : FRAMA 'Matrix F 4 / 6', CB : 11 x 11, Ls = 59
- Type 10R : PITNEY BOWES 'DM 300 c / 400 c', CB : 15 x 15, Ls = 70
- Type 10S : FRAMA 'Matrix F 4 / 6', CB : 11 x 11, Ls = 64
- Type 10T : PITNEY BOWES 'DM 100 i', CB : 141/2 x 141/2, Ls = 68
- Type 10U : NEOPOST 'IS 350 / 440', CB : 11 x 11, Ls = 62

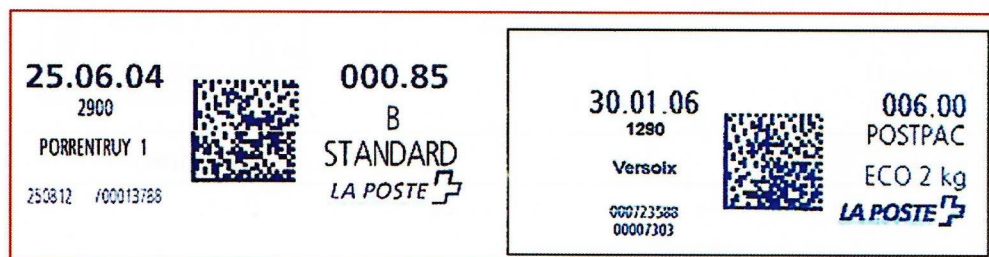


Fig. 13 - Deux exemples d'empreintes imprimées pour le type 10.

TYPE 11- IFS 3

Ces EMA se distinguent de celles du type 10 surtout par l'indication du montant de l'affranchissement qui ne comporte plus que trois chiffres pour les valeurs habituelles et un numéro de licence composé de sept chiffres (fig. 14). Au-delà de Fr. 9.99, les chiffres se décalent à droite (max. cinq chiffres). Actuellement seuls 3 types sont répertoriés dans les machines privées.

- *Forme* : code-barres bidimensionnel (data-matrix) au centre, date, lieu et n° de machine à gauche, valeur d'affranchissement, type de document et logo de 'La Poste' en 3 langues, à droite (fig. 14).
- *Couleur* : BLEU.
- *Dimensions* : variables (voir ci-après).
- *Mise en service* : 2013.
- *Types et modèles (par ordre chronologique d'apparition)* :

(Dimension du code-barres en mm = CB ; longueur inférieure de l'EMA en mm = Li)

Type 11A : machines NEOPOST / QUADIENT, CB : 12 x 12, Li = 62

Type 11B : machines FRAMA, CB : 11 x 11, Li = 61

Type 11E : 'POSTBASE' de FRANCO TYP-POSTALIA, CB : 11 x 11, Li = 61

Le type 11D est attribué au service postal et le type C était réservé pour Pitney Bowes. Actuellement, les machines Pitney-Bowes n'utilisent pas le système IFS 3 et la firme ne semble pas vouloir l'utiliser, tout du temps qu'il n'y a pas d'obligation exigée par la Poste.





Fig. 14 - Deux exemples d'empreintes imprimées pour le type 11 (11B à gauche, 11A à droite).

La numérotation des machines IFS3 et IFS2 se fait sur la base des fournisseurs et est actuellement la suivante :

	IFS 3		IFS 2		
NEOPOST /QUADIENT	2 000 000	à 2 099 999	700 000	à 749 999	800 000 et +
PITNEY BOWES	-	-	750 000	à 774 999	
FRAMA	2 100 000	à 2 199 999	775 000	à 799 999	
POSTBASE / FRANCO TYP-POSTALIA	2 300 000	à 2 399 999			

Tableau résumant les types d'empreintes de machines à affranchir (EMA) privées de Suisse

Type	Modèle	Mise en service	Caractéristiques
1		1924	Rouge
2		1930	Rouge
3		1936	Rouge
4		1969	Rouge
5		2000	IFS 1 Comme type 4 Bleu
6		2001	Croix fédérale à droite Rouge
7		2001	IFS 1 Comme type 6 Bleu
8		2001	Comme 6 mais cadre avec mot "international" à la place de la croix Rouge
9	non attribué		

10	25.06.04 2900 PORRENTUUY 1 250812 /00013788	 000.85 B STANDARD LA POSTE	2001	IFS 2 Nouveau type avec code-barres en 2D (data-matrix) de forme carrée Bleu
11	30.06.15 CH-1010 Lausanne 2100028	 0.85 B STANDARD LAPOSTE	2013	IFS 3 Idem type 10, mais petites valeurs d'affranchissement à 3 chiffres et n° de licence à 7 chiffres Bleu

Quelques dates importantes en rapport avec les EMA

(en grisé, indications sur la numérotation des machines)

	1924	Type 1	Forme ovale, HELVETIA en haut. Marques : Franco, Hasler, Universal, Francopost, Safag. Utilisation d'un signe distinctif (p. ex. = IV 344 =)
	1925		Introduction des étiquettes collantes
	1928		Première apparition d'une couronne avec lieu et date
	1930	Type 2	Cadre rectangulaire, HELVETIA en bas
	déc.36	Type 3	Idem, cadre rectangulaire un peu plus haut (5 mm), HELVETIA en bas. Marques : Hasler, Safag, Frama
Jusqu'au	30.06.1946		Numérotation par types de machines
	01.07.1946		Numérotation continue sans tenir compte des types de machines (jusqu'à 23 299)
	1951		Première machine FRAMA livrée (type 3)
	1963		Apparition de la lettre M dans la couronne à la place du n° de machine (impossible de mettre 5 chiffres)
	1963		Tri électromécanique à Berne grâce à un code-barres jaune (jusqu'en 1986)
	1964		Introduction des numéros postaux
	fin 1964		Lors de révisions, les couronnes doivent indiquer le mois de la date en chiffres arabes et non plus en chiffres romains
	1969	Type 4	Rectangle fermé, HELVETIA en haut. Première machine PITNEY-BOWES livrée (4A). Marques : Pitney-Bowes, Frama, Hasler (Ascom), Francotype
	1970		Apparition des chiffres type F1 (6,4 mm) Frama
	(1982 Frama) 1984		Apparition des chiffres type F2 (6,0 mm)
	1984		Amélioration du tri grâce à un code-barres rouge-orange à Bâle et Genève, puis ailleurs. Jusqu'en 1995
	01.03.1984- 31.01.1991		Sigle 'étoile' imprimé, accepté pour envoi en nombre
	1985		Numérotation par arrondissements postaux : 30 000 – 99 999
	1987		Pitney-Bowes livre la première machine à 2 couleurs (4L)
	1987		Introduction de la couleur d'impression fluorescente (pas chez Frama)
	1991		À partir de 3 000 enveloppes, réduction de coût

	1.2.1991		Introduction tarifs A et B. Fin du sigle 'étoile' pour envoi en nombre
dès	15.01.1996		Nouvelle numérotation à 6 chiffres, selon arrondissements postaux : 100 000 – 649 999
	1997		Fin des arrondissements postaux, retour à l'ancien système
	1998		PTT est remplacé par "Die Post" "La Poste" "La Posta"
	01.01.2001	Type 5	Idem type 4. Première oblitération bleue (20.10.2000), introduction IFS 1
	01.01.2001-31.12.2005	Type 6	Mise en service du nouveau cliché, réservé uniquement pour la Suisse. Toléré jusqu'au 31.12.2006
	01.01.2001-31.12.2006	Type 7	Idem type 6. Concession spéciale de La Poste à l'égard de trois gros clients
	01.01.2001-31.12.2005	Type 8	Nouveau cliché pour les machines de type 6 pour le courrier international
	2001	Type 10	EMA avec code-barres bidimensionnel (data-matrix) pour les nouvelles machines
dès	juin 2003		Nouvelle numérotation à 6 chiffres, continue, plus du tout selon arrondissements postaux : 700 000 -
	fin 2005		Fin de l'utilisation des terminaux conventionnels à impression rotative ou à plat (tolérés jusqu'au 31.12.2006).
	janvier 2006		Tous les utilisateurs passent aux nouveaux systèmes intelligents IFS 1 ou IFS 2
	2007		Seules sont autorisées les machines IFS 2
	2013	Type 11	Introduction de l'IFS 3 (numérotation : voir tableau séparé)

Quelques cas particuliers dans l'univers des EMA suisses

Couronne de la machine Franco (fig. 15)

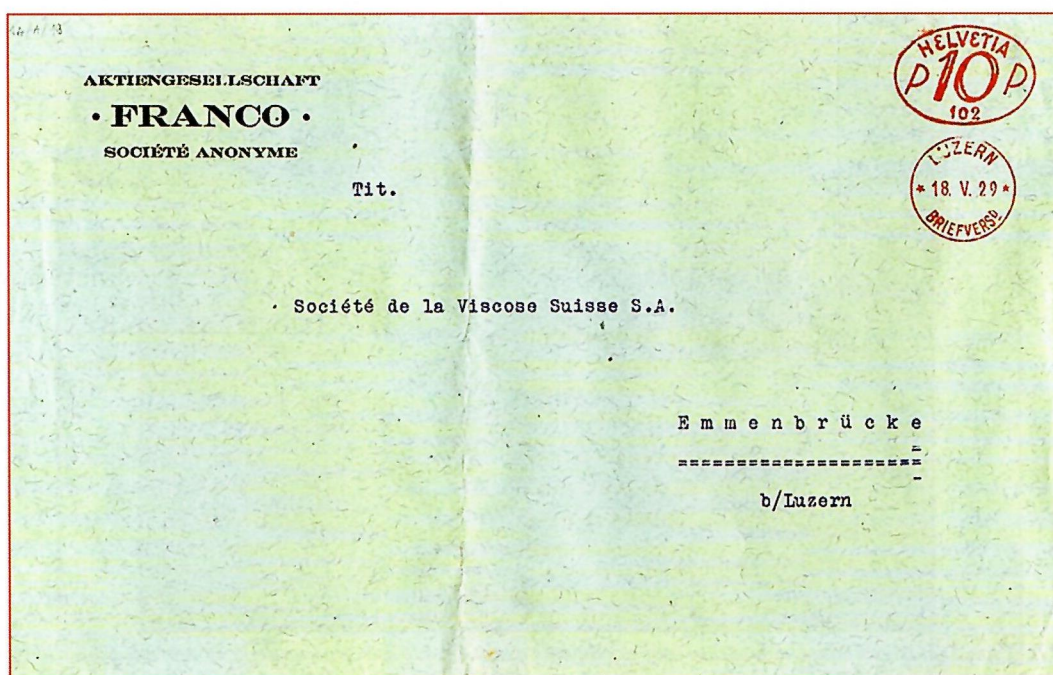


Fig. 15 - Machine Franco (type 1A) avec une couronne.

Lettre à destination d'Emmenbrücke b/Luzern. © Luzern, 18.05.1929. Port : lettre rayon local ≤ 250 g (01.01.1921-31.10.1967) : Fr. 0,10. Machine n° 102 avec couronne type A [Franco AG, Luzern / Franco, utilisation attestée de la machine : 01.02.1924-16.09.1929].

Techniquement, il était très difficile d'ajouter une couronne sur la machine Franco (type 1A). Une tentative a été réalisée à partir du 01.04.1927, sur la machine n° 102, à savoir celle du fabricant Franco AG. Une couronne a été ajoutée mais elle ne pouvait se trouver qu'en-dessous du cliché ovale. Les documents circulés de ce type ne sont connus qu'entre janvier 1928 et septembre 1929. Cependant, seuls trois exemplaires sont signalés et conservés au Musée des PTT à Berne (un 20 cts du 10.01.28 ; un 20 cts du 02.02.29 et un 3 cts du 16.09.29). Le document de la figure 15, avec valeur de 10 cts est, pour l'instant, la seule pièce connue avec cette valeur et en dehors d'un musée.

Cliché unique (fig. 16)

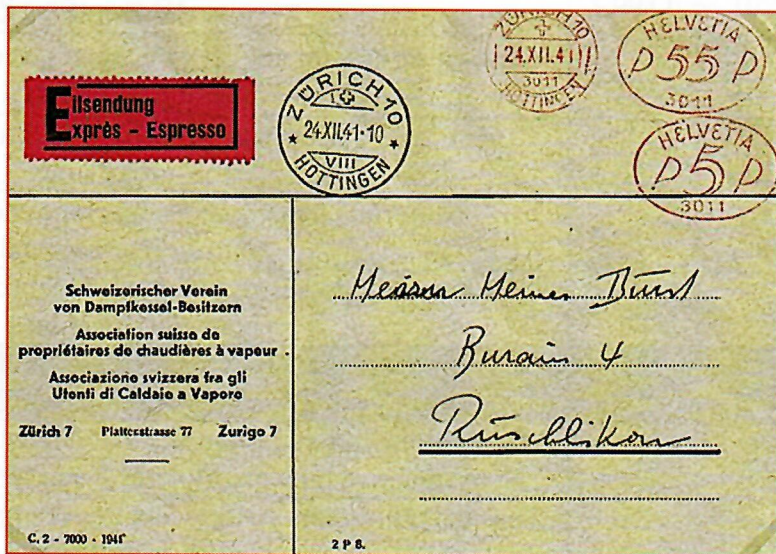


Fig. 16 - Valeur unique de 55 cts, introduite tardivement pour la machine Francopost n° 3011.

Lettre expédiée de Zurich (24.12.1941), par exprès à destination de Rüschlikon. Port de 60 cts : lettre ≤ 250 g du service intérieur = 20 cts (01.01.1921-30.10.1967) + taxe par exprès = 40 cts (01.09.1935-31.12.1946). Total = Fr. 0,60. Couronne type J et cliché de 55 cts avec un n° de machine exceptionnellement aligné sur la courbure du cadre. Cliché de 55 cts livré le 12.04.1930.

Utilisation attestée de la machine : 25.06.1930-10.06.1961.

Il n'existe que deux machines qui ont eu des clichés uniques : le n° 1178 (1B-Hasler) avec 130, 170, 220, 280 et 350 cts, et le n° 3011 (1D-Francopost) avec 55 cts.

Valeur 1/2 ct durant une très courte période (fig. 17)

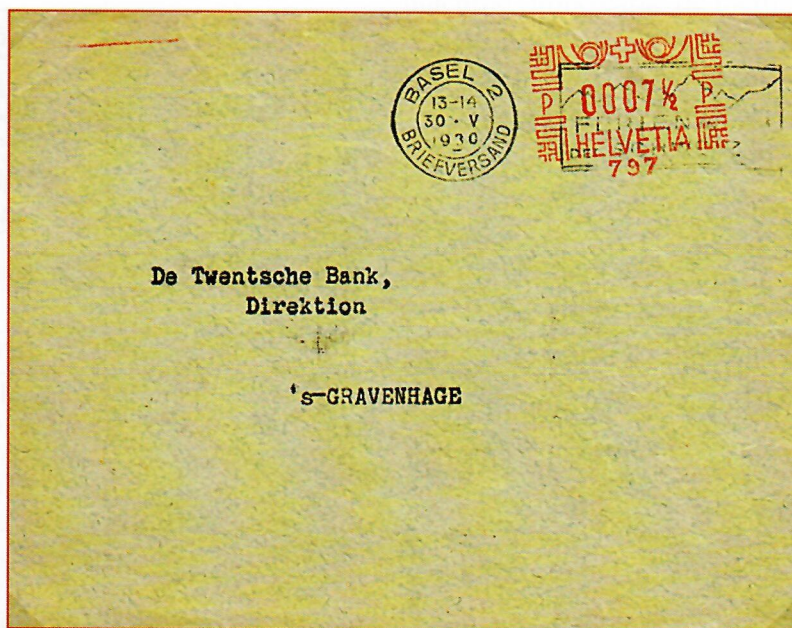


Fig. 17 - Type 2 (Hasler F22). Un des très rares documents ayant circulé avec valeur de 1/2 ct imprimée pour le type 2.

Imprimé du service international à destination des Pays-Bas. © Basel, 30.05.1930.

Imprimé ≤ 50 g = 7 1/2 cts [01.01.1928-30.06.1930]. EMA sans couronne, position des chiffres 0000 1/2 n° 797 {cliché livré le 14.01.1930 / période d'utilisation attestée de la machine : 26.02.1930-12.01.1939}.

La valeur du ½ ct a été introduite pour le tarif des imprimés du régime international qui fut en vigueur du 01.01.1928 au 30.06.1930. Comme les machines de type 2 sont apparues en février 1930, les valeurs avec ½ ct imprimé sont extrêmement rares.

Curiosité liechtensteinoise (fig. 18)

Une machine Hasler F22, n° 4124, a été utilisée entre le 10.11.1931 et le 29.09.1934 par l'administration de la Loterie à Vaduz au Liechtenstein, qui a envoyé des lettres à travers le monde. Curieusement, la croix suisse située dans la partie supérieure du cadre a été gardée. Par la suite, elle disparaîtra.

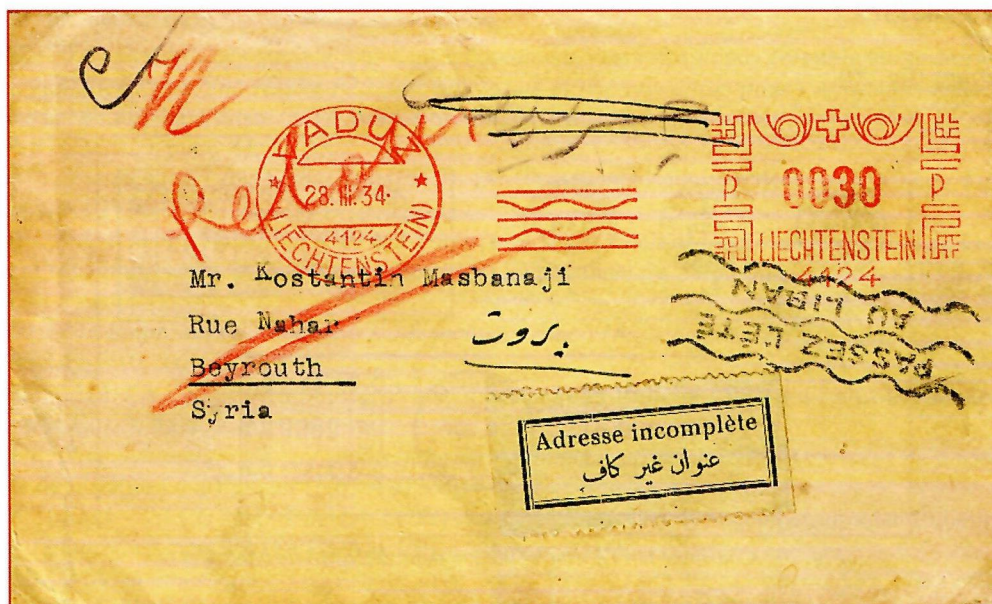


Fig. 18 - Machine n° 4124 de l'administration de la Loterie à Vaduz (Liechtenstein).

Lettre ≤ 20 g du service international à destination de Beyrouth (République libanaise). Port 30 cts : 01.10.1924-28.02.1948. Diverses annotations, étiquette libanaise 'Adresse incomplète' et notification de retour. EMA n° 4124 avec couronne type D, pos. 4, avec publicité muette au milieu.

Affranchissement combiné rare (fig. 19)



Fig. 19 - Une curiosité très rare : deux empreintes de couleurs et de types différents sur un même document. Lettre de Delémont à Vicques, © 22.06.2006. Port tarif B de Fr. 0,85.

Cette lettre de la fig. 19 contient un affranchissement mixte curieux et très rare :

- 0,70 : empreinte rouge faite avec une ancienne machine à affranchir de la Municipalité de Delémont (période d'utilisation inconnue). Machine de marque Hasler, modèle F66, n° 8354. Les grands chiffres sont particuliers et se retrouvent sur assez peu de machines en Suisse. EMA de type 3Db ;
- 0015 : complément d'affranchissement bleu sur étiquette autocollante, fait avec une machine intermédiaire de marque Pitney-Bowes, modèle A946, n° 250778 (période d'utilisation inconnue). EMA de type 5 P.

La particularité de cet affranchissement tient dans le fait que les EMA sont issues de deux machines totalement différentes, réalisées forcément à des époques distinctes. Il s'agit certainement d'une ancienne enveloppe préaffranchie jadis lorsque le tarif postal était encore de Fr. 0,70 pour une lettre normale courrier B [01.01.1996-31.12.2003].

Dès le 01.01.2006, le système IFS 2 aurait dû remplacer toutes les EMA anciennes et notamment celles de couleur rouge. Toutefois La Poste a été assez compréhensive et a laissé l'année 2006 et une partie de 2007 pour l'adaptation aux nouvelles exigences de l'IFS 2.

Couronnes uniques (fig. 20)

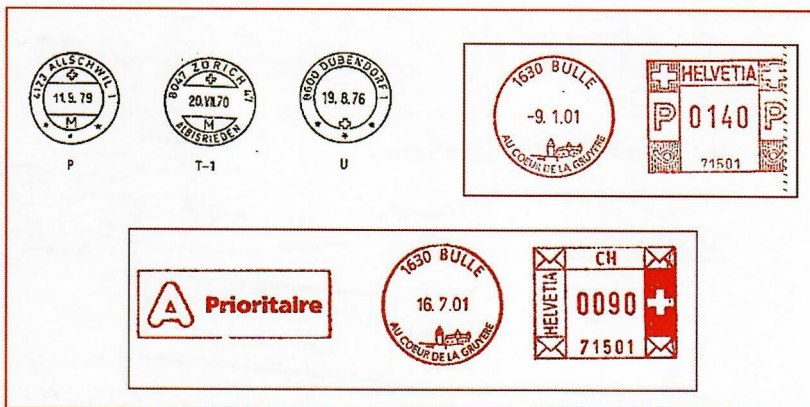


Fig. 20 - Couronne hors norme et unique pour des EMA de types 4 et 6

Pour le type 4 (en haut à droite), seules les couronnes de types P, T et U (en noir) étaient autorisées. Il existe un cas, à la municipalité de Bulle, où une couronne de type V, correspondant à un cachet touristique, a été autorisée. Cette même couronne se retrouve sur une EMA de type 6 alors que seule la couronne de type U est autorisée avec ce type. Ces 2 EMA sont très rares.

Record d'EMA sur un document ? (fig. 21)



Fig. 21 - Grande lettre envoyée en exprès et en recommandé à destination de Francfort (Allemagne).

© Genève, 05.08.1929. Port de Fr. 17,50 (17 x 1 Fr + 1 x 50 cts) : lettre pour l'étranger ≤ 1640 g (82° échelon de poids) = Fr. 16,50 (01.10.1924-29.02.1948) + taxe exprès = Fr. 0,60 (01.10.1924-29.02.1948) + taxe de recommandé = Fr. 0,40 (01.01.1921-30.06.1930).

Mention en rouge : "Pas par Poste Aérienne".

Machine n° 282 [Comptoir d'Escompte de Genève, Hasler / 23.10.1924 - 1934] avec 18 étiquettes gommées !
Utilisation attestée de la machine : 21.10.1925-08.10.1934.

Sources et références :

- Historisches Archiv und Bibliothek PTT, *Frankiermaschinen-Systeme "Franco", "Hasler" Mod. D. 106 & Mod. F.2, "Universal 5", "Francopost", "Safag 1+2"*. / Anfang 7 Dez. 1923. Vol. 1 + 2.
- Boos, W., 1993-1996, *Die Postautomation aus der Sicht des Sammlers – Absenderfreistempel Typ 1*, SBZ n° 6/7, p. 199-200. // 1994 : SBZ n° 1/1994, p. 5-7 ; SBZ n° 2/1994, p. 75-77 ; SBZ n° 6+7/1944, p. 367- 370 ; SBZ n° 12/1994, p. 735-739 ; 1995: SBZ N°3/1995, p.147-150 ; 1996: SBZ N°2/1996, p. 67-70 ; SBZ N°3/1996, p.139-140.
- Di Casola R., Ducommun L.P., Lachat B., Pignat O., Schweizer B. & Pedrelli L., 2014, *Repertorio delle affrancature meccaniche svizzere nel terzo millennio*, Schweizerischer Verein der Poststempelsammler, 117 p.
- Dürst H., 1996+1998, *Die Freistempel der Schweiz. Bände 1 + 2*, Forschungsgemeinschaft Post- und Absenderfreistempel e. V.
- Lachat, B., 2005-2021, Nombreuses publications dans ce domaine. Voir <https://cpde.ch/publications.html>.
- Lachat, B., 2019-2020, *La machine Hasler F22, une nouveauté et une révolution pour l'affranchissement du courrier en Suisse (1 - 5)*, Journal philatélique suisse (SBZ-JPS-GFS), 10/2019, p. 377-379 ; 11/2019, p. 448-449 ; 12/2019, p. 512-514 ; 1-2/2020, p. 36-37 ; 3/2020, p. 86-87.
- Lachat, B., 2014, *Freistempel / EMA type 11 (IFS 3)*, Der Poststempelsammler Bulletin / Bulletin Le Collectionneur d'empreintes postales (SVPS-ASCEP), 4/2014, p. 214-217.
- Lachat, B., 2010, *Aide à la détermination des empreintes (IFS 2) des machines à affranchir (EMA) de la Suisse - (état au 31.03.2010)*, Der Poststempelsammler Bulletin / Bulletin Le Collectionneur d'empreintes postales (SVPS-ASCEP), 2/2010, p. 80-84.
- Lachat, B., 2009, *EMA Empreintes de machines à affranchir - Franco 1A : cette pièce est-elle unique ?*, Journal philatélique suisse (SBZ-JPS-GFS), 10/2009, p. 407.
- Lachat, B., 2008, *EMA 4 A : nouvelle date*, Der Poststempelsammler Bulletin / Bulletin Le Collectionneur d'empreintes postales (SVPS-ASCEP), 2/2008, p. 90.
- Lachat, B., 2008, *Note synthétique sur les empreintes de machines à affranchir (EMA) privées de Suisse*, Freistempel / EMA empreintes de machines à affranchir (pdf - 420 Ko).
- Lachat, B., 2008, *EMA - 'SLUG' IFS 2 de LA POSTE suisse - 2008*. Der Poststempelsammler Bulletin / Bulletin Le Collectionneur d'empreintes postales (SVPS-ASCEP), 1/2008, p. 42-43.
- Lachat, B., 2008, *EMA - Mêmes 'slugs' IFS 2, mais avec des différences selon les constructeurs*. Der Poststempelsammler Bulletin / Bulletin Le Collectionneur d'empreintes postales (SVPS-ASCEP), 1/2008 ; p. 41.
- Lachat, B., 2006, *EMA - SLUG IFS 2 de LA POSTE suisse*. Der Poststempelsammler Bulletin / Bulletin Le Collectionneur d'empreintes postales (SVPS-ASCEP), 1/2006, p. 39-41.
- La Poste. Site internet sur le système IFS.